GARANTIES

Les garanties :

Blue Lagoon Spas®accorde ses garanties exclusivement aux acheteurs originaux de ses spas et produits. Celles-ci ne sont pas cessibles à un propriétaire ultérieur. Ces garanties s'appliquent aux produits fabriqués après les 01/01/2013, et vendus par les commerçants habilités à vendre les produits Blue Lagoon Spas® auprès d'une clientèle de particuliers.

Garantie structure 10 ans : Blue Lagoon Spas® garantit la structure de ses spas contre une perte d'eau dûe à une défaillance de la structure du châssis pour une période de 10 ans à compter de la date d'achat. Si l'expertise prouve que le châssis est défectueux, Blue Lagoon Spas® le réparera ou le remplacera.

Garantie Coque étanchéité 7 ans : Blue Lagoon Spas® garantit l'étanchéité (fissures ; délamination) de ses bassins contre tous les défauts de fabrication pour une durée de 7 ans à compter de la date d'achat. Si l'expertise prouve que le bassin est défectueux, Blue Lagoon Spas® le réparera ou le remplacera.

Garantie Coque surface 3 ans : Blue Lagoon Spas® garantit la surface du bassin contre tous les défauts de fabrication ou de matériaux liés à l'acrylique (coloration, délaminage) pour une durée de 3 ans à compter de la date d'achat. Si l'expertise prouve que l'acrylique est défectueux, Blue Lagoon Spas® le réparera ou le remplacera.

Garantie plomberie 2 ans: Blue Lagoon Spas® garantit la plomberie du spa contre toute fuite pour une durée de deux ans à compter de la date d'achat.

Garantie équipements 2 ans : Blue Lagoon Spas® garantit les équipements de ses spas, tels pompes, blower, réchauffeur, système de gestion et contrôle électronique contre tout défaut ou dysfonctionnement pour une durée de deux ans à compter de la date d'achat.

Garantie accessoires 1 an : Blue Lagoon Spas® garantit la couverture isotherme, les lampes, et tous autres accessoires livrés avec le spa contre tout défaut de fabrication pendant une durée d'un an.

Garantie habillage 2 ans : Blue Lagoon Spas® garantie l'habillage du spa contre tous défauts de matériaux ou fabrication à la date de livraison du spa. Le bois est une matière susceptible de se modifier avec le temps, les craquelures ou décolorations ne sont pas garanties. Les habillages en composite sont traités contre les U.V., mais cela ne fait que ralentir le vieillissement de ceux-ci.

Limites de garantie :

Les coûts liés à la main d'œuvre et au déplacement ne sont pas couverts par le constructeur, mais peuvent être couverts en partie par le revendeur dans ses contrats de vente. Dans tous les cas d'échange ou de réparation d'un produit garanti par le constructeur, les coûts autres que les pièces, tels le transport aller/retour dans notre dépôt, le démontage de structures environnantes, les manutentions avec engins, ou liés aux difficultés d'accès, resteront à la charge du client. Ces garanties ne s'appliquent qu'à des spas à usage particulier à l'exclusion de tout usage professionnel ou assimilé. N'importe quel dégât causé par l'installation, la modification, le raccordement à d'autres accessoires, ou la réparation d'un produit par une personne autre qu'un salarié Blue Lagoon Spas® ou un technicien agréé Blue Lagoon Spas®, n'est pas couvert par la garantie.

Les exemples de mauvaise utilisation ou d'abus sont : les dégâts causés au spa par l'absence d'eau ou de couverture isotherme, de stockage sous film plastique, d'usage de produits de traitement ou de nettoyage non adaptés ou mal utilisés, de spas mal entretenus ou non traités, du non-respect des consignes d'utilisation et d'entretien ou de stockage, de révision annuel , d'usage de produits contenant de l'hypochlorite de calcium ou de produits autres que ceux préconisés par Blue Lagoon Spas® et ayant été testés sans danger pour les personnes et le matériel. En résumé, tout dégât résultant d'un manque de maintenance ou d'entretien.

Garantie – mode d'emploi : dans le cas d'un défaut couvert par la garantie, informez votre revendeur par écrit en demandant une analyse du problème et une confirmation de la prise sous garantie. Le technicien vous fera procéder si nécessaire à un arrêt temporaire de votre matériel jusqu'à son intervention. Il fera part de ses besoins en pièces détachées à Blue Lagoon Spas® et procédera à la réparation ou préparera avec vous le retour en usine si nécessaire. En aucun cas un produit temporaire de remplacement ne vous sera proposé. Ces garanties ne couvrent que le matériel et non la main d'œuvre et le déplacement ou frais de transport, à moins qu'un contrat spécifique de maintenance n'ait été signé avec le revendeur Blue Lagoon Spas®.

Décharge - Blue Lagoon Spas®, ses revendeurs ou salariés ne peuvent être tenus pour responsables en cas de blessures ou des inconvénients liés à l'usage de ses produits, ni à aucun dommage lié à la perte de l'utilisation du produit, aux dommages directs ou collatéraux dus à une fuite d'eau ou d'accident avec les produits ou avec les produits d'entretien. En aucun cas Blue Lagoon Spas® ne pourra être tenu pour responsable d'un montant supérieur au prix payé pour le produit acheté. Aucune autre garantie explicite ou implicite ne sera valide. Aucun agent, distributeur ou salarié n'est autorisé à modifier ou à changer les termes ou l'étendue de cette garantie.

BLUE LAGOON SPAS , Sarl JP3 ; 33 square Raymond Aron ;76130 Mont saint Aignan ,France .Téléphone : (33) 02 35 650 324 ; mail : bluelagoonspas@orange.fr